

Atos : fric frasques

Atos a procédé au rachat de 10 sociétés en 2020. Les montants restent confidentiels. Cela représente 2695 nouveaux salariés pour le groupe dont 840 nouveaux collègues en France. A cela, il faut ajouter en novembre la déclaration d'investissement de 2 Mds € dans le cloud pour les 5 dernières années et les pourparlers actuels pour le rachat de DCX pour la bagatelle de 10 Mds €.

Société achetée en 2020	Siège social	Objet	Nbre salariés
<u>Maven Wave</u>	USA	Conseil en transformation numérique	330
<u>Miner & Kasch</u>	USA	Conseil en intelligence artificielle	100
<u>Eagle creek</u>	USA	Conseil Salesforce	245
<u>Edifixio</u>	France	Conseil Cloud et Salesforce	370
<u>Sec Consult</u>	Autriche	Conseil en cybersécurité	200
<u>Ecoact</u>	France	Conseil en stratégie carbone	150
<u>Digital Security</u>	France	Conseil cybersécurité	250
<u>Alia Consulting</u>	France	Conseil SAP	70
<u>Paladion</u>	USA	Services cloud & cybersécurité	800
<u>Motiv ICT security</u>	Pays-Bas	Services sécurité	180



Ce qui est insupportable pour les salariés, c'est dans le même temps :

- 0% d'augmentation, 0% d'intéressement, ~0% de participation, 0 prime Covid, 0 considération.
- les pleurs de la direction sur les quelques 3% non atteints de chiffre d'affaire prévisionnel alors que 2020 est une bonne année, ne serait-ce qu'en termes de commandes (+123%).
- l'aide demandée à l'Etat pour le chômage partiel : le bilan 2020 se chiffre à 169 Equivalent Temps Plein, en grapillant des heures de pertes d'activités (paraît-il) par-ci, par-là sur 2000 salariés. Cela représente un estimé de 7 M€ demandés aux contribuables. Et pour 2021, l'entreprise redemande un accord sur le chômage partiel.

Le cynisme absolu réside sur le fait qu'Atos n'a même pas eu la décence de refuser la solidarité nationale comme l'ont fait un grand nombre d'entreprises du CAC40. Elle en a les moyens, mais l'avidité prévaut.

Atos, la société éthique qui demande l'aide publique d'Etat pour faire des acquisitions de croissance privée !

Vol des congés en 2020

Fin novembre, la DRH Atos supprimait illégalement dans les compteurs des salariés des milliers de jours de congés. La raison, encore et toujours, est le vampirisme financier. La rhétorique avancée est l'« équité ». Alibi fumeux pour cette direction vorace.

Une certaine vision de l'équité chez ATOS

Par mesure d'équité, on a pris un seul modèle.

Bah si c'est par mesure d'équité...

Elle n'est même pas à ma taille !



La logique est la suivante : l'accord du 20 avril 2020 sur les mesures d'urgence (non signé par la CGT) indique que « les salariés sont invités et veilleront à prendre un quota de jours dans la période de juin à octobre. Sinon les managers pourront imposer les congés. »

Résultat : le management sous impératif de production n'a pas obligé à des vacances. Les salariés ont donc trimé, la direction récupère le travail fourni et vole les congés !

Le motif évoqué réside dans le fait que certains salariés ont pu prendre des congés et qu'il faut mettre tout le monde au même niveau (avec le profit à la clef en passant...). Avec ce syllogisme foireux, Atos spolie des centaines de salariés en leur imposant plus de jours travaillés dans l'année ! C'est donc ça l'équité vue d'Atos.

Les tribunaux apprécieront car la CGT a lancé les actions suivantes :

- dépôt d'une plainte au pénal pour non-respect de la législation du travail (l'employeur peut imposer formellement des jours de congés mais pas les supprimer !).
- saisine des 25 inspections du travail ayant compétence sur les sites Atos pour connaître l'ampleur des dégâts et faire signaler les faits aux procureurs de la république (les premiers retours montrent une stupéfaction des services de l'Etat face à l'impérialisme de la DRH Atos).
- saisine du service de l'éthique d'Atos pour non-respect des contrats clients qui stipulent

que la législation du travail doit être respectée. Réponse obtenue : la compliance Atos (qui dépend du service juridique) ne fait pas de juridique et donc la requête CGT est forclosée. On se demande à quoi sert le « machin » s'il n'intervient pas pour le respect basique de la loi !

Malheureusement, les poursuites juridiques ne restitueront pas les jours dérobés aux salariés. Seule une démarche individuelle auprès des prud'hommes peut être efficace. Pour vous aider si vous faites ce choix, la CGT a créé un pré-dossier juridique téléchargeable sur le site cgtatos.org. Ne restez pas isolés, ne subissez pas, faites valoir vos droits, contactez-nous.

Le résultat de cette affaire est le mépris des salariés, la transgression des lois du travail, et l'immoralité issue de l'avidité. Atos et sa raison d'être en quelque sorte...

Great place to work : l'important c'est la com !

Les résultats Great Place to Work (GPTW) sont tombés sur Atos France suite à la campagne insistante (près de 20 mails de rappel) de la direction, voici les chiffres :

- 40% des salariés ont répondu en moyenne, avec des taux de participation en baisse de 3 à 37% suivant les entités, sauf BDS qui affiche 61%, certains croiraient ils encore aux belles promesses ?
- La direction a pour plan d'action de « redonner envie de répondre à l'enquête indispensable », elle ferait mieux de redonner envie sur la valorisation et les salaires des employés !
- Sur les 40% de réponses, les résultats se répartissent en gros pour 1/3^e en réponses négatives, 1/3^e neutres, 1/3^e positives. Les écoles de commerce appellent ce schéma classique « les mutins, les moutons, les mutants », c'est une vue direction doit-on le préciser !
- La comparaison vis-à-vis de nos homologues ESN fait mal ! Pour tous les thèmes suivants, crédibilité, respect, équité, fierté, convivialité, Atos est 15% inférieur vis-à-vis de ses concurrents. Aïe !
- En 2020 l'évolution des réponses pro-direction est légèrement meilleure que les deux années précédentes. A croire qu'avec le télétravail Covid et l'éloignement des salariés des centres Atos, les résultats s'améliorent !
- A la question « je me repère facilement dans l'organisation (qui fait quoi) », seulement 30% répondent par la positive. Le projet Spring de réorganisation du groupe ne va pas arranger les choses !
- « Le partage des bénéfices de l'entreprise me paraît équitable » : 71% des salariés sont déçus (quelle surprise...).
- « Dans cette entreprise, le travail est rémunéré à sa juste valeur » : 48% des salariés disent que non (étonnant !).

En conclusion, il faut retenir que 30% des 40% répondants, soit 1 salarié sur 8, est satisfait de la politique Atos ...

Cette année encore, le sondage GPTW prouve que la considération portée au salarié chez Atos est en dessous de tout. « We are inconsiderate at Atos » comme devrait le dire la publicité !



La dérive de gestion des Activités Sociales et Culturelles

Il existe un principe intangible pour la CGT : le budget des ASC doit être utilisé pour financer des activités au bénéfice des salariés ou de leur famille. Par exemple, billetterie de spectacles, voyages, locations et colonies de vacances, sorties collectives entre salariés. Ce budget est calculé par négociation entre la direction et les syndicats, il est chez Atos de 1,1 % de la masse salariale brute (576 M€) soit une somme globale de 6,336 M€

Dans nos CSEE, la fracture s'élargit entre la CGT et les autres syndicats qui pratiquent d'inquiétantes dérives de distribution d'argent hors culture et hors social. Non seulement c'est interdit par la loi vis à vis d'un avantage dissimulé, mais c'est aussi contraire aux textes législatifs encadrant les œuvres sociales.

Le budget pour l'ensemble des comités d'entreprise en France est estimé à environ 15 milliards d'euros. Cela aiguise les appétits des fournisseurs et parfois la tentation de céder à la facilité pour les responsables des commissions activités sociales et culturelles : coffrets chocolat, vente de vins, chèque cadeau tous produits et tout ce qui peut transformer les œuvres sociales en consumérisme... La manne financière des CSE du 21^{ème} siècle est convoitée. Atos, entreprise du CAC40, ne fait pas exception. Les prestataires en loisirs, tourisme, mais aussi produits de consommation s'adressent à nos CSE pour profiter de leur pouvoir d'achat.

La financiarisation du CSE devient de plus en plus flagrante, les élus prétextant un manque de temps et une recherche d'égalité de traitement des salariés. Les œuvres des CSE Atos tendent à devenir des compléments financiers en oubliant la raison d'être essentielle et originale, à savoir l'organisation d'activités fédératrices pour tous.

La CGT Atos&Bull restera vigilante vis-à-vis des dérives des œuvres sociales et culturelles vers une redistribution d'argent. La vie n'est pas que finance, certains élus représentant du personnel devraient se le rappeler.



Les appels CGT à mobilisation

30 janvier : grande journée de mobilisation contre la loi Sécurité globale

4 février : Intersyndicale de mobilisation contre la précarité et en faveur de l'emploi et des services publics

Le calendrier numérique CGT Atos&Bull 2021 est disponible

La CGT ne vous fait pas le coup de l'éco-responsabilité comme l'a fait Vivinter pour les cartes Mutuelles.

Nous n'éditerons pas de support pour notre calendrier 2021 pour des raisons sanitaires; les transmissions de papier/documents sont à éviter a maxima. Notre calendrier numérique est joint à ce tract et est également disponible sur notre site cgtatos.org.

**La CGT Atos&Bull vous souhaite une bonne année 2021
riche en conquêtes sociales et en relation humaines retrouvées**

Consultez notre site
<http://www.cgtatos.org>

Contactez vos élus CGT
cgtatosbull@cgtatos.org

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos&Bull